

**Bulletin de la Section Académique de Limoges
du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public**

BIMESTRIEL N°225 NOVEMBRE—DECEMBRE 2019

On ne lâche rien !

Les mobilisations des 5 et 17 Décembre 2019, regroupant un arc syndical inédit depuis 2010, constituent deux journées historiques dans ces dernières semaines de lutte. Malgré les tentatives de division et les opérations de communication pour décrédibiliser la contestation, c'est un réel élan populaire qui se développe et met le gouvernement au pied du mur. La division escomptée ne prend pas. Le gouvernement espérait, en annonçant des mesures pour celles et ceux né-e-s avant 1975, comme pour les régimes spéciaux de police, casser la mobilisation. Mais les difficultés pour Philippe s'accélérent : affaire Delevoye, séances houleuses à l'assemblée nationale, élu-e-s de la LREM de plus en plus divisé-e-s. Même les stratégies mises en place pour faire croire à une position de force ne laissent personne dupe. C'est le cas de l'instrumentalisation orchestrée autour des fêtes de fin d'année qui stigmatisent les cheminots et les agent-e-s de la RATP.

Dans le même temps, la popularité du mouvement, dont le gouver-

nement est obligé de tenir compte, augmente de manière inédite, s'installe dans la durée et continue de se construire, de progresser, en gagnant la bataille de l'opinion.

Pour le SNEP FSU, la situation sociale dépasse la question de la réforme des retraites, et s'inscrit dans une crise plus générale : économique, sociale, sociétale, dans de multiples secteurs. La majorité de la population ne veut pas du changement de société qui s'opère, dans lequel le néolibéralisme installe la casse de toutes les solidarités collectives, au profit d'un monde où la responsabilité individuelle de chacun prime. Pour le SNEP FSU, ces mobilisations représentent une nouvelle forme de lutte des classes, dans laquelle la résistance populaire s'apparente à un refus de laisser les pleins pouvoirs (économiques, politiques, de réseaux) à la classe dominante, la moins nombreuse, au détriment du plus grand nombre.

Pour le SNEP FSU, se joue, dans

les mois à venir, un changement de société, que seule notre capacité collective à se mobiliser pourra enrayer. Il n'est pas question de laisser quelques-uns casser tous les conquits sociaux obtenus au service de l'intérêt général, au sortir de la guerre. Il n'est pas non plus question d'accepter le développement d'une société qui isole, divise et appauvrit.

Nous appelons toute la profession, à se mobiliser, à la hauteur de ce que nous confère notre histoire professionnelle. Notre culture du collectif est, plus que jamais, à mettre au service de l'intérêt général !

Tou-te-s ensemble, avec les salarié-e-s du privé, du public, les retraité-e-s, les jeunes, les sans-emplois, celles et ceux que la société a laissé sur la touche, et avec la détermination qui est la nôtre, ne laissons pas faire !

Nous ne lâcherons rien et nous allons gagner !



⇒ Lucile GRES



Dossier réforme des retraites
⇒ P. 2 et 3

Journées de l'EPS « athlétisme »
⇒ P. 4

Réforme des retraites

⇒ Convaincre pendant les fêtes !?

Il est essentiel que chacun-e saisisse toutes les conséquences de ce projet de réforme des retraites, au-delà des promesses de notre ministre, qui n'engagent que lui (Cf. les mensonges déjà repérés, et surtout les chantages déjà formulés : "sans réforme des retraites, la réévaluation des salaires des enseignants n'aurait plus de justification" !) En cherchant à créer la division entre les catégories et les générations, le Premier Ministre confirme que cette réforme lèsera tout le monde.

Il n'est pas acceptable de laisser «l'héritage» d'un système de retraite défavorable aux générations à venir... et de subir dès 2027,

une nouvelle décote de 5% l'an entre 62 et 64 ans !

Le SNEP-FSU Limoges appelle à poursuivre et amplifier les mobilisations et à s'engager avec force dans les actions décidées par l'intersyndicale interprofessionnelle, pendant voire après les vacances si besoin !

Parce qu'il est possible, collectivement, de mettre fin à ce projet de réforme des retraites !

Les rapides analyses ci-dessous ne sont pas exhaustives (nous y travaillons), mais nous présentons les principaux points à bien comprendre :

Un système universel ?

Tout le monde serait touché (y compris les politiques), SAUF les salariés qui exercent des missions régaliennes : policiers, pompiers, gardiens de la pénitencière, ...

Mais si cette réforme est si bonne, pourquoi ne pas en faire profiter ces professions que le gouvernement veut "protéger" ?

Valeur du point garantie ?

Le gouvernement veut inscrire dans la loi l'indexation de la valeur de service du point (montant rapporté par chaque point acquis pendant sa carrière pour calculer le montant de sa pension) sur les salaires.

Dans le même temps, il est toujours envisagé de plafonner le montant total des pensions à 14% du PIB. Le nombre de retraités allant croître de façon importante dans les années à venir, ce ne seront pas les leviers qui manqueront pour juguler le montant des retraites : décalage de l'âge-pivot, modification des bonus/malus, valeur d'achat du point (nombre de points obtenus avec sa cotisation mensuelle),...

Ne nous laissons pas bernier par cette astuce grossière et inopérante !

Âge pivot : 64 ans !

L'âge minimal pour partir à la retraite resterait à 62 ans. Mais il serait instauré un âge pivot à 64 ans, en-dessous duquel un malus serait appliqué pour l'ensemble de la retraite (et pas seulement jusqu'aux 64 ans !).

Cette mesure s'appliquerait pour les générations nées après 1964 (1975, c'est le système par points... l'âge-pivot serait bien mis en place à partir de la génération 1964 !)

Pour les enseignants, quelles garanties ?

Pour les enseignant-es le 1er ministre renvoie à des discussions sur les carrières et les métiers, ne levant le flou ni sur les compensations, ni sur la revalorisation.

En évoquant le fait de repenser le métier, il confirme ainsi les propos de J-M Blanquer sur les contreparties inacceptables liées aux missions et au temps de travail. Mais quelles seront ces contreparties? La fin du paritarisme déjà acté (loi votée en juillet 2019) ? Formations obligatoires sur les congés ? Mobilité accrue des enseignants ? Primes au "mérite" sans augmentation du salaire de base ?

Cela ne répond aucunement au besoin de revaloriser les salaires des enseignant-es qui doit se réaliser sans contrepartie.

Minimum de pension inférieur au seuil de pauvreté

1 000€ : c'est le montant de la pension "garantie" par le gouvernement pour une carrière complète au SMIC. Un-e enseignant-e qui n'aurait pas une carrière complète pourrait entraîner une pension inférieure !

La paupérisation est en marche... Pour rappel, la pension minimale est déjà inscrite dans la loi depuis 2003, ceci n'est donc en aucun cas un progrès social.

Fin des 6 derniers mois (et des 25 meilleures années dans le privé)

La logique du système par points est implacable : tous les salaires de la carrière sont pris en compte. Y compris donc les "moins bonnes" années, celles au chômage, en disponibilité, en temps partiel, en congé parental, ...

Avec un effet ravageur immédiat et mathématique sur le montant des pensions. La prise en compte des primes (très faibles pour les enseignant-es), serait loin de compenser les pertes engendrées !

C'est pourquoi nous devons combattre cette logique de système par points : le système actuel fonctionne, et l'Etat a les moyens de le financer.

Communiqué intersyndical du 17 décembre 2019

⇒ Pas de trêve jusqu'au retrait !

Ce mardi 17 décembre à l'appel de nos organisations syndicales CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, UNEF, MNL, FIDL, UNL, a été un nouveau temps fort impressionnant tant par la mobilisation que par les grèves. Plus de 260 cortèges ont été organisés sur l'ensemble du territoire.

Quelques jours après la présentation du projet du gouvernement, cette mobilisation est un nouveau signe du rejet massif du projet de retraite à points, en dépit des tentatives grossières de décrédibiliser les actions multiples, dont les grèves reconductibles.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, MNL, FIDL et UNL soutenues par une majorité grandissante de la population, demandent au gouvernement le retrait total du projet sans délai. Elles rappellent leur disponibilité pour

discuter d'un autre projet pour le renforcement et l'amélioration du système actuel par répartition, solidaire et intergénérationnel.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève, y compris reconductible là où les salarié-es le décident, pour maintenir et augmenter le rapport de force.

Sans annonce du retrait, il n'y aura pas de trêve. Nous appelons à organiser des actions de grève et de manifestation partout où c'est possible, notamment le 19 décembre par des mobilisations locales et ce, jusqu'à la fin de l'année.

Sans réponse du gouvernement dans les heures qui viennent, elles décideront des suites nécessaires, au-delà du mois de décembre.

L'APPLICATION DE LA RETRAITE À POINTS
RETARDÉE À LA GÉNÉRATION NÉE EN 1975

BON,
DE TOUTE ÉVIDENCE,
PERSONNE NE VEUT
DE CETTE RÉFORME
DE MERDE.



ET SI ON RÉSERVAIT
LA RETRAITE TOUTE
POURRAVE JUSTE
POUR LES JEUNES ?

ÇA IRA BIEN
AVEC LA PLANÈTE
QU'ON VA
LEUR LAISSER !

DEAL ?



Une réforme est-elle nécessaire pour assurer le financement des retraites ?

FAUX!

Nous avons les moyens de garantir le système.

- ⇒ 33 milliards d'euros de réserve au régime général
- ⇒ 133 milliards d'euros de réserve au régime complémentaire
- ⇒ 24 milliards de recettes nouvelles en 2024, avec l'extinction de la dette sociale
- ⇒ 30 milliards de CICE offerts aux entreprises sans contrepartie

La retraite à 60 ans, avec 37.5 annuités de cotisation, à 75% de remplacement, c'est possible !

Journées de l'EPS autour de l'athlétisme

⇒ L'athlétisme sous un jour nouveau

C'est une trentaine de collègues de toute l'académie qui est venue participer à ces nouvelles journées de l'EPS, déclinées dans notre académie autour de l'athlétisme.

Jean-Luc Sénat, collègue spécialiste de l'activité de l'académie de Toulouse, est venu nous présenter sa vision de l'athlétisme. Christian Couturier était également présent, pour éclaircir la notion de « culturalisme », mais surtout pour tisser le lien du caractère systémique de toutes les réformes qui s'accumulent : réformes structurelles, « économiques » mais aussi réformes du système éducatif, des nouveaux programmes, etc. Un temps trop court pour faire un point abouti sur la question... mais la période de lutte nous a obligé à quelques sacrifices !

Un moment riche de didactique, de pédagogie et surtout d'échanges autour d'une activité universelle et pratiquée dans tous les établissements.

Au nom de tou-ttes les collègues qui ont participé à ce stage, le SNEP-FSU Limoges remercie très sincèrement Jean-Luc et Christian pour leur présen-

tation, leur disponibilité et toutes les petites billes qu'il nous ont apportées !

Prochain stage organisé : le stage « Le prof d'EPS au Conseil d'Administration », les 16 et 17 mars 2020, sur Limoges (prévu initialement début février, décalé en raison de l'actualité)

Ce stage présentera sur deux jours tous les éléments essentiels pour défendre l'EPS et le sport scolaire dans son établissement et principalement au CA, où beaucoup de choses se décident : DGH, budget, droits et devoirs...

Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous par mail à s3-limoges@snepfsu.net : nous vous enverrons le modèle de demande de stage (disponible également sur www.snepfsu-limoges.net)



VERS L'UTILISATION DES RETRAITES COMME VARIABLE D'AJUSTEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

DIS, JE VOUDRAIS BIEN FAIRE UN CADEAU FISCAL À DES COPAINS, MAIS BON... JE SUIS UN PEU RIC-RAC QUESTION BUDGET...

OK BOSS !

JE BAISSE LA VALEUR DU POINT ET JE RECULE L'ÂGE D'ÉQUILIBRE DE DÉPART À LA RETRAITE.

